

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-045SEANCE DU **MARDI 28 MARS 2023**

Le mardi 28 mars 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 28
Nombre de Membres présents : 21	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Anne LUMEAU À Jean-Luc DUPONT, Jean-Marc NARDI À Jean-Jacques BILLARD, Arnaud Nicolas PLANCHON À Hélène BERGER, Jean-François DAUDIN À Patrick GOUPIL, Laurent BAUMEL À Jean-Jacques LAPORTE, Fabrice MASSON À Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ À Frédéric DAVIET.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Lucile VUILLERMOZ.

SECRETARE DE SEANCE : Françoise BAUDIN

Convention avec l'ASSO ROCK pour la mise en oeuvre de l'évènement DU ROCK CHINON RIEN - 2023

Du Rock Chinon Rien ! est une soirée « musiques actuelles » organisée à l'Espace Rabelais. Cet évènement a pour objectif de :

- Proposer au public du territoire l'accès à un groupe phare de la scène musicale rock, métal, punk ;
- Donner une visibilité aux formations musicales rock du Chinonais.

Afin de réaliser ces objectifs, la Ville de Chinon a proposé à l'Asso ROC (Regroupement des Orchestres Chinonais) de participer à l'organisation de la manifestation.

La Ville est exploitante du lieu de concert, elle organise, finance et perçoit les recettes billetterie de cette 6^{ème} édition prévue le samedi 1^{er} avril 2023.

L'Asso ROC gère l'espace extérieur : scène ouverte « jeunes groupes du territoire », espace restauration et buvette.

L'association propose également les deux premières parties musicales sur la scène de l'Espace Rabelais.

L'objet de la convention est de contractualiser les obligations de chacun dans la mise en œuvre de la manifestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré À L'UNANIMITE :

*- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur DUCHESNE, Adjoint délégué à la culture, à signer la convention entre la Ville de Chinon, et l'Asso ROC.*

Fait à CHINON, le 04 avril 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 19/04/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage